



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COLLECTIVITÉ
DE SAINT-BARTHÉLEMY

CIRCULATION ROUTIÈRE

DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE LOCAL

Monsieur le Président, J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance la délivrance :

- ☐ d'un PERMIS LOCAL en échange de mon PERMIS NATIONAL
☐ La réédition de mon permis de conduire local

suite à :

Perte du précédent titre ☐	Vol du précédent titre ☐	Catégorie AM ☐
L'obtention d'une nouvelle catégorie ☐	Détérioration de l'original ☐	

1. CARACTÉRISTIQUES DU PERMIS DE CONDUIRE DÉTENU

Catégorie
(Cochez la ou les cases
correspondantes)

AM ☐ A1 ☐ A2 ☐ A ☐ B1 ☐ B ☐ BE ☐
C1 ☐ CE1 ☐ C ☐ CE ☐ D1 ☐ D1E ☐ D ☐ DE ☐

Numéro du permis

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

National ou Local

Année de délivrance de la 1^{ère} catégorie

par

2. IDENTITÉ DU DEMANDEUR

NOM PATRONYMIQUE
(NOM de naissance)

NOM D'USAGE

Prénoms

Né(e) le à

Adresse complète

Tél fixe Tél. portable

Adresse électronique

3. SIGNATURE DE LA DEMANDE

☐ Je certifie sur l'honneur ne pas être privé(e) du droit de conduire par suite d'une décision administrative ou judiciaire.

Je soussigné(e), le ou la déclarant(e), atteste que les renseignements de la présente demande sont exacts.

Il est rappelé que toute personne faisant une fausse déclaration s'expose, notamment, aux sanctions prévues aux articles 441-1 et suivants du code pénal et L.224-18 du code de la route.

Fait à Saint-Barthélemy, le

Signature

--

☐ Représentant légal
(Si mineur
non émancipé)

Je soussigné(e)

Demeurant à

Code postal Commune

Agissant au nom du demandeur, déclare sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts.

Fait à Saint-Barthélemy, Le
(Signature)

4. LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE

4.1. Pour une demande de PERMIS LOCAL (par échange du permis de conduire national ou réédition du permis local)

- ☐ La photocopie recto verso du permis usagé + l'original
 - ▶ En cas de détérioration du précédent titre, l'original doit être présenté au bureau de la circulation lors de la demande puis restitué lors du retrait du titre.
 - ▶ En cas de PERTE ou de VOL du précédent titre, original + photocopie du récépissé de déclaration de perte ou de vol délivré par un service de police ou de gendarmerie.

4.2. Pour une demande de catégorie AM :

- ☐ L'original du BSR
- ☐ Le duplicata du BSR accompagné d'une déclaration de perte ou de vol
- ☐ L'attestation de suivi de la formation pratique du Brevet de Sécurité Routière accompagnée de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière de premier ou de second niveau ou de l'Attestation de Sécurité Routière

4.3. Pour une demande d'échange suite à l'obtention d'une nouvelle catégorie :

- ☐ L'original du CEPC dans la nouvelle catégorie

4.4. Vous devez joindre en complément, dans tous les cas, les documents suivants :

- ☐ Le présent formulaire complété et signé
- ☐ La photocopie d'une pièce d'identité - L'original devra être présenté au bureau de la Circulation et des Transports (*Carte nationale d'identité française recto et verso, passeport français ou étranger, carte de combattant délivrée par les autorités françaises, carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires françaises*).
- Pour les ressortissants étrangers : un justificatif de résidence à Saint-Barthélemy (photocopie lisible recto et verso de la carte de séjour temporaire, carte de résident, carte de ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace Économique Européen) en cours de validité dont l'original devra être présenté au bureau.
- ☐ Deux photographies d'identité identiques, récentes et conformes aux normes règlementaires (normes passeport) portant vos nom et prénom. Les photocopies ou les photographies numérisées ne sont pas acceptées.
- ☐ Photocopie d'un justificatif de domicile ou de résidence (*Titre de propriété, Bail de location en cours de validité + les 3 dernières quittances de loyer, Attestation d'assurance logement, Certificat de résidence, Facture EDF, France Telecom ou SOGEA datant de moins de trois mois, Attestation d'hébergement pour les enfants mineurs + certificat de scolarité, ...*)
- ☐ Photocopie d'une pièce justificative en cas de modification de l'identité par rapport à celle établie sur le précédent permis détenu (*Livret de famille, Acte d'état civil, jugement de divorce, ...*).
- ☐ Le paiement (*en espèces, chèque ou carte bancaire*) de la taxe de 115,00 euros relative à la délivrance du permis de conduire.
- ☐ Votre RII (Relevé Intégral d'Informations)
- ☐ Un certificat de résidence prouvant l'installation sur le territoire de la collectivité de Saint-Barthélemy depuis plus de 185 jours.